

SECTION FEDERALE DES O. SOCIAUX
LW/VM -10/2023

COMPTE RENDU DE LA RPN SALAIRES DU 12 SEPTEMBRE 2023

Le Ministère et l'Ucanss maintiennent leur position, les Fédérations quittent la réunion !

Au cours de la RPN salaires du 12 septembre, l'Ucanss a fait connaître les dernières réponses du Ministère aux revendications portées par l'ensemble des organisations syndicales.

Sur la Valeur du point : l'Ucanss a indiqué qu'il n'y avait aucune possibilité de faire évoluer la proposition d'augmentation de la valeur du point à hauteur de 1,5 %.

Sur la Prime de Partage de la Valeur : l'Ucanss a informé les Fédérations du refus du Ministère de transformer les sommes qui y sont consacrées en salaire, considérant qu'il ne saurait être question de transformer une mesure non pérenne en mesure pérenne...

En conséquence, l'Ucanss a présenté lors de cette RPN un projet pratiquement semblable à celui qui avait été rejeté par l'ensemble des Fédérations le 31 août. Les seules modifications apportées concernent la Prime de Partage de la Valeur avec la mise en place de 6 tranches allant de 800 à 300 euros, au lieu de 3 et un plafond augmenté à 39 200 euros au lieu de 37 800 euros. La prime concernerait donc désormais 70 % du personnel.

Devant la position en réalité inchangée de l'employeur et l'absence de réponse aux revendications, Force Ouvrière a fait la déclaration suivante.

Déclaration Force Ouvrière

Madame la Directrice,

Le 31 août, toutes les Fédérations vous ont signifié leur rejet des « propositions » faites par le gouvernement et l'Ucanss concernant la prétendue négociation en cours sur les salaires des agents de la Sécurité Sociale.

Nous vous avons expliqué le caractère inacceptable de mesures qui ne viendraient qu'entériner une terrible perte de pouvoir d'achat pour les collègues alors même qu'ils sont en proie aux pires difficultés pour faire face à leurs charges quotidiennes, pour satisfaire leurs besoins et ceux de leur famille.

Nous vous avons une nouvelle fois exposé la nécessité de répondre à cette situation par la seule mesure qui puisse résoudre ces difficultés, c'est-à-dire l'augmentation de la valeur du point au minimum à hauteur de l'inflation.

Toutes les Fédérations vous ont demandé de retourner au Ministère pour expliquer cette situation de blocage et obtenir l'enveloppe nécessaire à la satisfaction de cette revendication.

Malgré cela, vous nous avez soumis pour la réunion d'aujourd'hui un nouveau projet qui est la copie quasi-conforme du précédent, illustrant une nouvelle fois l'absence de réelle négociation.

Vous nous proposez de faire deux accords plutôt qu'un : l'un sur l'augmentation de la valeur du point à 1,5 %, et l'autre sur la prime de Partage de la Valeur dont vous relèveriez le plafond en établissant 6 tranches au lieu de 3. Cela, ce ne sont que des artifices Mme la Directrice, visant notamment à laisser penser que l'employeur aurait fait évoluer sa position.

Et vous avez voulu à l'instant nous faire une démonstration de ce que représenteraient ces mesures sur 6 mois pour un agent. Si vous l'aviez fait sur un an, cela aurait d'ailleurs été plus important... Mais ce type de projection est sans rapport avec la réalité quotidienne de la hausse exponentielle des prix à laquelle sont confrontés les agents quand il s'agit de se nourrir, de se chauffer ou encore de payer son loyer.

La réalité, c'est que le gouvernement et l'Ucanss ne cèdent rien, mais au contraire, persistent et signent de façon particulièrement honteuse.

Vous ne prenez en considération ni l'urgence de remédier à la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les agents, ni la nécessité d'écouter les Fédérations et de négocier dans ce contexte.

Et vous voudriez que les organisations syndicales soient associées à cette honte !

Pour notre part, nous ne marchons pas dans votre jeu qui consiste à mépriser les agents et les organisations syndicales.

A l'issue des différentes déclarations, **toutes les Fédérations ont demandé une suspension de séance au cours de laquelle elles ont décidé de quitter la réunion.** Il ne pouvait, en effet, être question de se prêter davantage à cette parodie de négociation ni d'accepter les méthodes du Ministère et de l'employeur.

Il a également été convenu qu'aucune Fédération ne se rendrait à la réunion du 14 septembre du premier groupe de travail sur la classification en vue de la future négociation. Cela apparaît d'autant plus légitime que nous ne disposons aujourd'hui d'aucune information permettant de penser qu'une enveloppe suffisante sera débloquée pour répondre à notre revendication d'une classification permettant de réels déroulements de carrière et des mesures collectives et automatiques.

Les Fédérations ont convenu de reprendre rapidement contact pour discuter des futures dispositions à prendre dans le contexte de blocage où nous nous trouvons sur le sujet des salaires et dont le gouvernement et l'Ucanss sont les seuls responsables.

Paris, le 13 septembre 2023

Frédéric NEAU
Secrétaire Général